

L'origine de ce nom paraît remonter jusqu'au temps de Charlemagne, et les données que l'on possède sur les premiers siècles de l'existence de la famille qui le porte, sont naturellement loin d'être complètes, mais elles ne laissent aucun doute sur la haute antiquité et sur l'ancienne splendeur de cette famille, dont une branche s'est établie en Russie en 1741.

D'après le témoignage de Molerus, (*Freyberger Erzgebürgische Annalen*,) Albert de Maltitz se trouvait, en 968, au tournoi de Mersebourg, et Henri de Maltitz, à celui de Göttingue. Bohuslaus Balbinus, (*Miscellanea Bohemica*) affirme avoir lu un document daté du 26 mars 1288 et constatant que Ulric de Maltitz obtint en fief, du landgrave Albert de Misnie, la terre de Ober Boberitz, sur laquelle il avait des prétentions. Le même auteur parle aussi de Herrmann de Maltitz, qui vivait en 1289 et possédait diverses seigneuries immédiates (*freye Herrschaften*) et qui, sous le règne de l'empereur Rodolphe I^{er}, signa beaucoup de recez de l'empire (*Reichsabschiede*). A cette même époque, Gaspard de Maltitz défendit bravement

la ville de Grossenhain contre Jean de Brandebourg. Frédéric, seigneur de Lichtenstein, et Nicol et Herrmann, fondèrent en 1334 une dîme pour l'église de Zürchau (pays d'Altenbourg). En 1443, Hans et Frédéric de Maltitz étaient conseillers de l'électeur Frédéric de Saxe. Hans et Henri de Maltitz accompagnèrent en 1476 le duc Albert le valeureux (mort en 1500) dans son pèlerinage au Saint-Sépulchre. En 1493, Sigismond et Conrad de Maltitz allèrent à la Terre Sainte avec l'électeur Frédéric le sage. Sigismond de Maltitz (seigneur de Dippoldiswalda et de Hoyerswerda) fut nommé, en 1503, conseiller et maréchal de la cour du duc Henri et plus tard de celle du duc George de Saxe. Jean de Maltitz, évêque de Misnie, paraît avoir été un adversaire ardent de la réformation. Lui et Henri de Maltitz (*praepositus* à Meissen) étaient avantagement connus comme savants; ils ont peut-être publié des écrits contre la nouvelle doctrine.

Le premier document faisant mention de la branche d'Altenbourg et daté de l'année 1443, porte que la veuve du duc Frédéric de Saxe avait conféré le fief de Klein Stöbenitz à George, Christophe et Gaspard de Maltitz. En 1500, les fils de George, de Hans et de Henri, et leurs cousins Christophe et Frédéric étaient propriétaires, non-seulement de ce fief, mais aussi de la terre de Zürchau, d'où il paraît résulter que la branche de Stöbenitz était affiliée à celle des propriétaires de Zürchau et de Lichtenstein, mentionnée déjà en 1334. En 1513, après la mort de Hans, Henri revendiqua le fief pour lui seul. En 1534, Jérôme de Maltitz était seigneur de Zürchau et de Klein Stöbenitz (*Oberlausitzische Beiträge zur Gelahrtheit*).

Une autre branche, dont descend peut-être la ligne cadette de Silésie, possédait la seigneurie de Hoyerswerda,

qui fut donnée en fief, en 1572, aux frères Sigismond, Hans, Henri et Christophe de Maltitz. Ces frères se trouvaient encore sous tutelle, et le fief fut donc réclamé pour eux par Haubold de Maltitz d'Elsterwerda et Eustache de Schlieben à Mreskenitz, qui, tous, professaient encore la religion catholique. En 1582, Hans, Christophe, Henri et Sigismond échangèrent, par une convention conclue à Klostergrab, avec Sigefroi de Promnitz, la seigneurie de Hoyerswerda contre des terres situées dans les districts de Breslau et de Munsterberg.

Les faits suivants, relatés dans l'ouvrage intitulé (*Beiträge für das Sächsische Finanzamt*) et imprimé en 1785 à Francfort et à Leipzig, donnent une idée du crédit et du pouvoir que cette famille exerçait au 13^{me} siècle.

Le comte Jean de Torgau avait hypothéqué son château de Trebbin à Christophe de Maltitz, mais, lorsque après la mort de celui-ci, il voulut racheter l'hypothèque, les fils du défunt, Hans, Frédéric et Henri, refusèrent d'y consentir, s'allièrent avec le seigneur de Quitzow (très-redouté à cette époque dans les marches de Brandebourg) et firent tête partout au comte de Torgau, qui ne put obtenir aucun succès sur eux. Ce ne fut qu'en 1413, où le bourgrave Frédéric de Nuremberg purifia les marches «de tous les brigands et monstres» qui les désolaient et remporta à Zossen une victoire décisive sur Quitzow et ses alliés, que Trebbin, après une résistance longue et opiniâtre, fut pris d'assaut et rendu à son possesseur légitime.

La ligne de Hoyerswerda et celle de Elsterwerda et Liebwerda n'avaient pas les mêmes armes que la branche d'Altenbourg, qui a résidé longtemps dans la terre de Maltitz et de Zürcchau. D'après une tradition existant dans la fa-

mille, la tête de cheval que cette dernière porte dans ses armes, perpétuerait le souvenir du moment où la chute subite de la bascule du pont-levis ou de la porte d'une ville enleva la tête du coursier d'un chevalier appartenant à cette famille. Ces armoiries figuraient déjà sur un tombeau qui se trouvait placé encore, en 1783, devant l'autel de l'église de Maltitz et dont l'inscription porte: «Anno domini M. CCC nonagesimo octavo in die divisionis apostolorum obiit Johannes de Maltitz hic sepultus.»

Après avoir habité pendant trois ou quatre siècles leurs terres dans les duchés de Saxe, les Barons de Maltitz établirent environ en 1630 leur résidence à Mossbach (dans le duché de Nassau). Leur manoir ayant été détruit par un incendie, cette perte paraît avoir dérangé leur fortune et les avoir engagés à entrer au service du duc de Nassau-Usingen.

Des documents, délivrés et légalisés le 9 février 1833 par la chancellerie du sublime Ordre Teutonique à Vienne et qui se trouvent entre les mains du Baron de Maltitz, ministre de Sa Majesté Impériale près la Cour des Pays-Bas, renferment en substance les données suivantes.

L'an 1784, le Baron Frédéric Guillaume de Maltitz venait d'entrer dans l'Ordre Teutonique et de prouver ses quatorze quartiers de noblesse. Il résulte de la *déduction* de ses titres, vidimée le 12 octobre 1784 par la chancellerie du bailliage de Hesse, commanderie de Marbourg, «que l'ancienne et noble famille de Maltitz a possédé depuis 400 ans des terres seigneuriales et des fiefs dans le duché d'Altenbourg et que sa qualité chevaleresque et chapitrale a été reconnue déjà à diverses époques antérieures par l'Ordre Teutonique et n'a pas besoin d'être constatée de nouveau, comme elle est de toute no-

»torieté, et que déjà en 1548 Jean de Maltitz était revêtu de la dignité d'évêque de Misnie.» L'authenticité des armoiries de la famille de Maltitz, la noblesse capitulaire et l'ancienneté des autres familles figurant sur l'arbre généalogique présenté par l'aspirant, sont également reconnues et nommément celles des familles de Kötzw, de Wolframsdorff, de Bernstein, de Geismar, de Diezenhausen, de Grünrad, d'Oynhausen, de Gemmingen, d'Eltz, d'Adelsheim, de Prettlack, de Tullen, de Bock von Blessheim et de Weiler.

Parmi ces documents se trouve un rescrit de S. A. S. le Prince Charles Guillaume de Nassau, comte de Saarbrück, daté du 15 juin 1783 et attestant «dass das altadeliche Geschlecht von Maltitz seit hundert und dreissig Jahren, als es in denen hochfürstlich-Nassauschen Landen possessionirt gewesen ist, jederzeit kein andres Wappen als wie es hier oben mit seinen Farben, Schild und Helm befindlich und so auch auf einem zu Usingen in der Kirche stehenden Epitaphio vom Jahre 1690 abgebildet ist.»

Le titre baronial, qui, selon la tradition, a été conféré à la branche d'Altenbourg en 1521, est constaté par les légalisations apposées par la chancellerie de l'Ordre Teutonique aux documents présentés par le Baron Frédéric Guillaume de Maltitz. Celle de son arbre généalogique porte la date du 12 octobre 1784.

Il appert de cet arbre généalogique que le susdit Frédéric Guillaume (plus tard maréchal de la cour de Nassau-Usingen et décédé en 1804) était le fils de George Guillaume de Maltitz et de Marie Christine Françoise de Gemmingen, et que les père et mère de George Guillaume étaient Walrad Ferdinand Baron de Maltitz et Philippine

Marie de Geismar. A l'occasion d'un procès relatif à la succession du maréchal de la cour Frédéric Guillaume de Maltitz, il fut constaté par les actes du tribunal aulique de Wiesbaden que les Barons de Maltitz de la branche russe descendent en ligne directe de Walrad Ferdinand de Maltitz et de Philippine Marie de Geismar, dont le fils puiné Frédéric, seigneur de Seckbach dans le pays de Hanau (frère de George Guillaume et oncle du maréchal de la cour Frédéric Guillaume) quitta le pays de Nassau en 1741, pour accompagner à St. Pétersbourg, en qualité d'aide de camp, un Prince de Hesse Hombourg, général d'artillerie au service de Russie.

Ce Prince y fit également entrer le Baron de Maltitz avec le rang de capitaine. Plus tard il obtint celui de colonel et, en 1760, il fut nommé brigadier et maître des forêts de la cour (*Hofjägermeister*). Cette charge lui fut conservée sous le règne de S. M. l'Impératrice Catherine jusqu'à l'époque où l'affaiblissement de sa santé le força de donner sa démission. Peu de tems avant sa mort qui eut lieu le 23 mars 1766, son fils aîné Pierre Frédéric avait été attaché en qualité de page à la cour de S. M. l'Impératrice, qui, en 1770, daigna le nommer page de la chambre. En cette qualité, il eut l'honneur de l'accompagner dans divers voyages, et en plaçant dans ses gardes, en 1774, le Baron de Maltitz et son unique collègue (Mr. de Bogdanoff), l'Impératrice voulut bien faire exprimer dans les congés qui leur furent expédiés « qu'ils avaient été ses plus chers élèves.

Le Baron de Maltitz entra dans le régiment de Semenovskiy et quitta le service militaire avec le rang de brigadier, en 1780, où il fut nommé directeur de l'académie des beaux arts, sous la surintendance du conseiller privé actuel

de Betzky. Il remplit ce poste jusqu'en 1785 et employa ensuite plusieurs années à voyager en Allemagne et en Italie. A l'avènement au trône de S. M. l'Empereur Paul, il fut nommé chambellan actuel et envoyé extraordinaire auprès de la cour ducale de Wurtemberg, et, en 1799, en cette même qualité auprès de la cour de Lisbonne. Il se rendit à cette nouvelle destination, mais des complications politiques motivèrent bientôt son rappel. En 1803, il fut nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire aux cours de Stuttgart et de Carlsruhe. La guerre de 1805 le força de quitter ce poste. En 1810, il fut nommé de nouveau ministre à Stuttgart et, l'année suivante, transféré en cette même qualité à Carlsruhe. A cette occasion, l'Empereur lui accorda le cordon de l'ordre de Ste Anne. Au congrès de Vienne, il obtint de nouveau le poste ministériel de Carlsruhe, qui fut supprimé en 1817. Le Baron de Maltitz continua à habiter l'Allemagne et mourut subitement à Carlsruhe, le 11/25 octobre 1826, à l'âge de 75 ans.

Son frère cadet, le Baron Léopold de Maltitz (décédé quelques années avant lui) parvint au service militaire de Russie au grade de lieutenant-général et fit la campagne de 1805 jusqu'après la bataille d'Austerlitz. Ses sœurs — Mesdames de Buxdhövdén, de Rüdiger et de Frédérickz — ne se trouvent plus en vie.

De l'union du Baron Pierre Frédéric de Maltitz et d'Apollonie Agnès Marthe de Lieven, seconde fille de Philippe Henri Xavier François, seigneur héréditaire de Bersen en Courlande, sont issus :

Frédérique de Maltitz, Chanoinesse du chapitre de Ste Anne à Munic, décédée le 6 décembre N. St. 1826.

Jean François George Frédéric, Baron de Maltitz,
 veuf depuis le $\frac{29 \text{ octobre}}{11 \text{ novembre}}$ 1852 de Marie Elisa-
 beth Françoise, fille cadette de William Lee, Esq^{re}.
 chef de la seconde section du département des
 Finances des États-Unis d'Amérique sous l'admini-
 stration du Président John Quincy Adams, et

François Frédéric Apollon, Baron de Maltitz, marié
 avec Clotilde, Comtesse de Bothmer.

Le conseiller privé Baron François de Maltitz, entré au service en 1811, fut successivement employé comme second secrétaire aux Légations Impériales à Carlsruhe, Stuttgart et Berlin. En 1821, il fut nommé secrétaire de légation à Washington. En 1829, il obtint le poste de conseiller d'ambassade à Berlin et remplit les fonctions de chargé d'affaires à la cour de Prusse, pendant la révolution de Pologne, depuis le mois de juin 1831 jusqu'en 1832. En 1836, il fut nommé conseiller d'ambassade à Londres, fit l'intérim pendant l'absence du comte Pozzo di Borgo et fut accrédité successivement depuis l'année 1837 en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. Impériale auprès de Guillaume I, Guillaume II et Guillaume III, Rois des Pays-Bas. Il est décoré des ordres de Russie de St. Wladimir de la seconde classe, de Ste Anne et de St. Stanislas de la première, du Lion Néerlandais et de la Couronne de Chêne de Luxembourg de la première et de l'ordre de l'Aigle de Prusse de la seconde. En 1847, le Roi Guillaume II lui donna une marque de bienveillance et d'estime toute particulière, en lui faisant cadeau d'un magnifique portrait en pied qui représente ce

souverain; ce portrait figure aujourd'hui dans la galerie Romanoff, au palais d'hiver.

Dans sa jeunesse il a publié un recueil de poésies allemandes et une continuation de la tragédie de Démétrius, dont l'esquisse avait été trouvée dans les papiers de Schiller. Cette tragédie a été représentée en 1836 à Berlin.

Son frère le conseiller d'état actuel, Baron Apollon de Maltitz, auteur de plusieurs essais littéraires et poétiques, fut également reçu au service en 1811, employé aux légations de Carlsrouhe, Stuttgart et Berlin, plus tard à Varsovie, à la chancellerie diplomatique de feu S. A. I. Msgr. le Grand-Duc Constantin, et à l'ambassade de Vienne. En 1830, il fut envoyé au Brésil et remplit pendant six ans les fonctions de chargé d'affaires à Rio Janeiro. En 1837, il obtint le poste de secrétaire de légation à Munic et, en 1839, celui de chargé d'affaires à Weimar. Il est décoré de l'ordre de St. Stanislas de la première classe et de plusieurs ordres étrangers.